

# Circuits Plaines et Collines

Proposés sur l'ensemble du territoire de Bièvre Est, les Circuits Plaines et Collines allient découverte du patrimoine, balade et randonnée.



**LÉGENDE :**

**Itinéraires et réseaux**

- Circuits Plaines et Collines
- Circuits du centre-ville et du cimetière
- Itinéraires de Promenade et de Randonnées (PR\*)
- GR65 - Chemin St-Jacques de Compostelle
- Autoroute
- Route départementale
- Autre route
- Chemin
- Voie ferrée

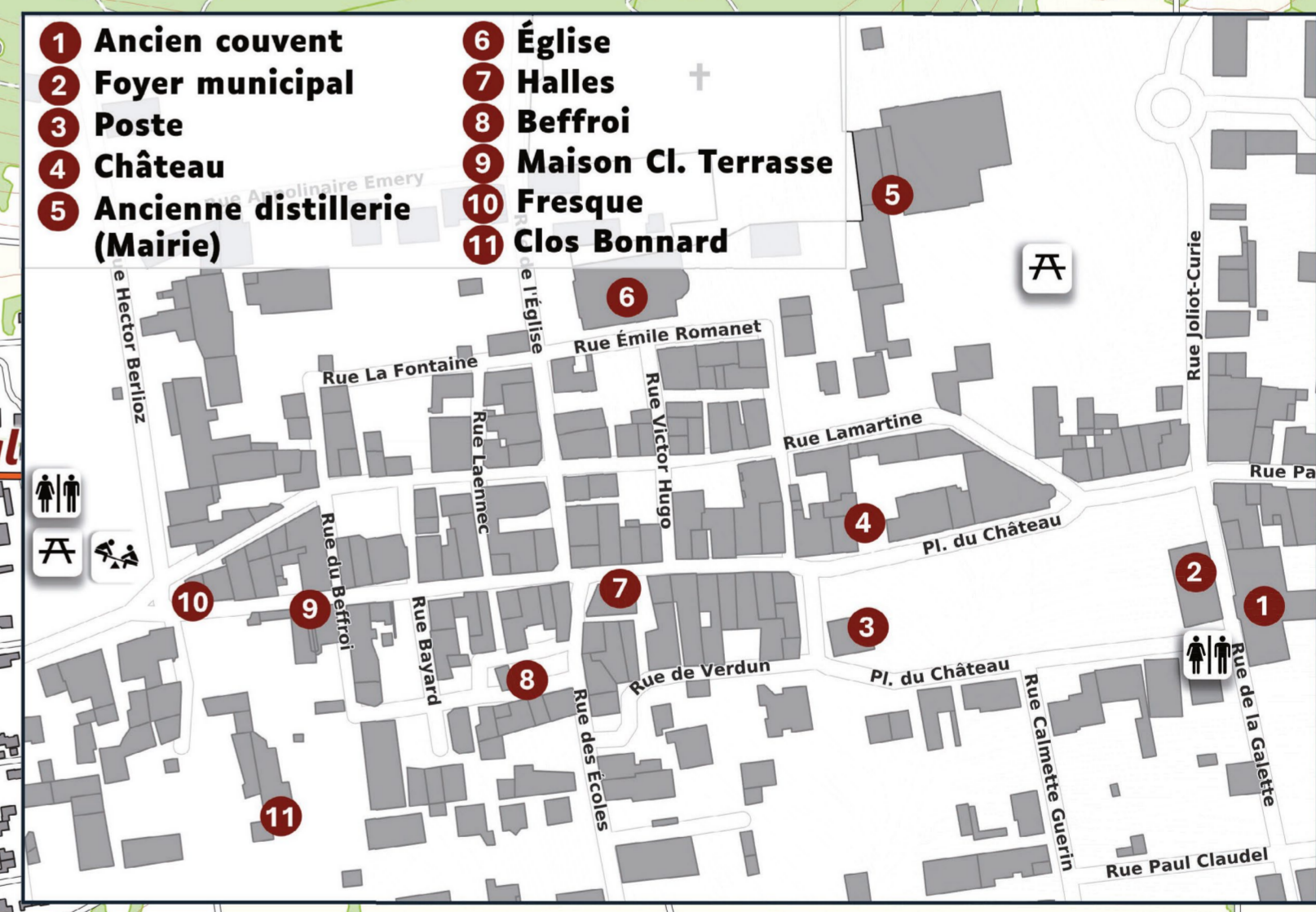
**Occupation du sol et relief**

- Sommet remarquable
- Surface boisée
- Surface agricole

**Pratique**

- Départ
- Parking
- Toilettes
- Table de pique-nique
- Traversée de route
- Aire de jeux
- Patrimoine bâti remarquable
- Patrimoine naturel remarquable
- Point de vue

Fond de plan : BD TOPO®, RGE ALTI®, OCS GE 2021 (IGN)  
Réalisation : Communauté de communes de Bièvre Est  
Octobre 2025



## Circuit n°9 - Des terres de Lemps - sur les traces du patrimoine

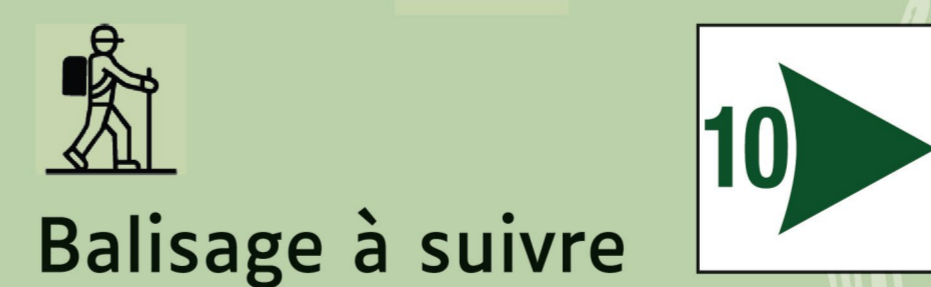
⌚ 1h20 📍 4,3 km ⬆️ +156 m **niveau moyen**



Balissage à suivre

## Circuit n°10 - La vallée du Violet - de fers en eaux

⌚ 3h00 📍 8,3 km ⬆️ +275 m **niveau moyen**



Balissage à suivre

Deux autres circuits non balisés (tracé violet) permettent de découvrir les patrimoines du centre de la commune. Dépliants disponibles en mairie.

**Retrouvez toute la collection de circuits sur [www.bievre-est.fr](http://www.bievre-est.fr)**

Projet réalisé par la Communauté de Communes de Bièvre Est en partenariat avec la Commune de Le Grand-Lemps, avec le soutien financier du Département de l'Isère et de l'État



### Recommandations

- N'empruntez le chemin qu'à pied, à cheval ou VTT.
- Évitez de partir seul et informez vos proches du parcours que vous allez emprunter.
- La nature est fragile, restez sur les sentiers balisés et remportez vos déchets. Ne fumez pas et ne faites pas de feux.
- Tenez vos chiens en laisse.
- Respectez les propriétés privées, les cultures, les élevages et les autres usagers.
- De nombreuses routes à grande circulation sont présentes sur le territoire, soyez vigilant lors de leur traversée.
- À la vue du panneau « chasse en cours », assurez-vous d'être visible et signalez votre présence au premier chasseur rencontré en lui parlant ou en lui faisant signe.

N° d'appel d'urgence : 112 (📞)